

# *Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois*

**Séance du 6 février 2025**

L'an 2025 et le 6 février à 17h15, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 30 janvier 2025.

Date de la convocation : 30 janvier 2025

Date d'affichage : 30 janvier 2025

**Délibération N° 06-02-2025 / N°13**

Étaient présents les membres en exercice : 84

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Coin, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Michel Petit, Julien Bellengier, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Raymond Wacheux, Vincent Lacroix, Patrick Dekeyser, Hugues Legoux, Eric Poulain, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Philippe Lefebvre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Ernest Auchart, Michel Seroux, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Alexandre Decry, Roland Descamps, Joël Toursel, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Emmanuel Iooos, Guillaume Lefebvre, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 4

Membres ayant donné procuration : 9

Membres votants : 97

Absents : Patrick Roblot, Yves Petit, Christian Delambre, Jean Bridel, Romuald Delattre, Jean-Louis Cauvet, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-François Haultcoeur, Magali Urbanac, Eric Caron, Henri Cuvillier.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Hubert Morreel suppléé par Martine Théry, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle.

Absents excusés : Christian Boucly, Alain Traisnel, Serge Leu, Xavier Normand, Philippe Vanderbeken

Absents ayant donné procuration : Fabienne Kwiatkowski ayant donné procuration à Léon Bernard, Sylvie Gabez ayant donné procuration à Sébastien Bertout, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Thomas Bonnelle ayant donné procuration à Michel Seroux, Luc Delaporte ayant donné procuration à Jean-Louis Lebas, Olivier Gallet ayant donné procuration à Nicolas Capron, Jean-Pierre Marocchini ayant donné procuration à Harold Tétu, Jean-François Varoqui ayant donné procuration à Joël Toursel, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureauux

**Secrétaire de séance : Benoit François**

**Titre de la délibération : Travaux pour la lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols – Demande de subventions**

Monsieur le Vice-Président rappelle que la Communauté de communes va engager des travaux de création d'ouvrages de rétention et d'infiltration des eaux afin de limiter les phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols sur plusieurs secteurs du territoire.

L'Assemblée communautaire avait autorisé le Président a déposé des dossiers de subventions dans le cadre de ces travaux lors des conseils communautaires du 8 septembre 2022 et du 15 décembre 2022. Monsieur le Vice-Président indique que l'évolution de certaines modalités de financement et l'avancée des projets nécessite une actualisation des plans de financements.

- **Secteur de Pas-en-Artois** : le montant estimatif de l'opération s'élève à 1 094 249 € HT. Une maîtrise d'oeuvre va être relancée début 2025 pour finaliser la conception des ouvrages et réaliser les travaux. Les démarches foncières sont en cours de finalisation.
- **Commune de Camblyneul** : le montant estimatif de l'opération s'élève à 272 404 € HT. La procédure d'expropriation arrive à son terme et une maîtrise d'oeuvre va être missionnée début 2025 pour finaliser les études et réaliser les travaux.
- **Secteurs de Bavincourt, Givenchy-le-Noble, Gouves, Tincques et Villers-Brûlin** : le montant estimatif de l'opération s'élève à 923 203 € HT. Les premiers travaux de plantations et création de fascines ont débutés fin 2024. Une seconde phase de travaux (création de fossés à redents et zone de rétention) sera engagée début 2025 sur Bavincourt et Givenchy-le-Noble.
- **Secteurs d'Agnières, Aubigny-en-Artois, Beaufort-Blavincourt, Berlencourt-le-Cauroy, Estrée-Wamin** : le montant estimatif des études préalables s'élève à 138 390 € HT. Une maîtrise d'oeuvre va être missionnée début 2025 pour poursuivre les études et réaliser les travaux. L'opération dépendra des ouvrages réalisables et repose pour le moment sur l'estimatif de l'étude hydraulique. Le montant des travaux sera précisé suite aux études et négociations foncières.

Ainsi, Monsieur le Vice Président propose les plans de financement prévisionnels des opérations suivantes afin de finaliser les demandes de subventions auprès des partenaires suivants : l'Agence de l'Eau Artois-Picardie dans le cadre de son 12<sup>ème</sup> programme d'intervention 2025-2030, l'Etat au titre du Fonds Vert, la Région Hauts de France au titre du programme AQUA, les fonds européens au titre du FEDER 2021-2027.

Il précise que le Département du Pas-de-Calais, sera également sollicité, notamment pour le dossier de Pas-en-Artois. Cependant les modalités et possibilités de financement de ce partenaire n'étant pas connues, sa participation éventuelle n'a pas été intégrée aux plans de financement.

### PLAN DE FINANCEMENT – SECTEUR PAS-EN-ARTOIS

Dépenses prévisionnelles	Montant HT	Ressources prévisionnelles	Montant HT	Taux
Maîtrise d'oeuvre	45 000 €	Agence de l'eau (base subventionnable de 474 344 €)	320 338 €	29 %
Etudes complémentaires	16 000 €	Etat / FEDER (base subventionnable de 940 030 €)	188 066 €	17 %
Foncier (dont frais d'actes et de géomètre)	92 919 €	Région / AQUA (base subventionnable de 34 300 €)	3 430 €	0.31 %
Travaux ouvrages semi-structurants	896 030 €	<b>Sous-total</b>	<b>511 834 €</b>	<b>47 %</b>
Travaux ouvrages hydraulique douce	34 300 €	Fonds propres	582 416 €	53 %
Frais annexes / divers	10 000 €			
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 094 249 €</b>	<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>1 094 249 €</b>	<b>100 %</b>

### PLAN DE FINANCEMENT – CAMBLIGNEUL

Dépenses prévisionnelles	Montant HT	Ressources prévisionnelles	Montant HT	Taux
Maîtrise d'oeuvre	5 700 €	Agence de l'eau (base subventionnable de 98 539 €)	28 406 €	10 %
Foncier	32 152 €	<b>Sous-total</b>	<b>28 406 €</b>	<b>10 %</b>
Travaux ouvrages semi-structurants	180 000 €	Fonds propres	211 846 €	90 %
Travaux ouvrages hydraulique douce	17 400 €			
Frais annexes / divers	5 000 €			
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>240 252 €</b>	<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>240 252 €</b>	<b>100 %</b>

### PLAN DE FINANCEMENT – BAVINCOURT, GIVENCHY, GOUVES, TINCQUES, VILLERS-BRULIN

Dépenses prévisionnelles	Montant HT	Ressources prévisionnelles	Montant HT	Taux
--------------------------	------------	----------------------------	------------	------

Maîtrise d'oeuvre/Etudes préalables	53 078 €	Agence de l'eau (base subventionnable de 589 687 €)	412 781 €	45 %
Foncier (dont frais d'actes et de géomètre)	129 655 €	Etat / Fonds verts (base subventionnable de 577 795 €)	261 398 €	28 %
Travaux ouvrages hydraulique douce	148 940 €	Région / AQUA	64 347 €	7 %
Travaux ouvrages régulation	571 530 €	Reforest'action	12 943 €	1 %
Frais annexes / divers	20 000 €	<b>Sous-total</b>	<b>738 526 €</b>	<b>80 %</b>
		Fonds propres	184 677 €	20 %
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>923 203 €</b>	<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>923 203 €</b>	<b>100 %</b>

**PLAN DE FINANCEMENT – AGNIERES, AUBIGNY-EN-ARTOIS, BEAUFORT-BLAVINCOURT, BERLENCOURT-LE-CAUROY, ESTREE-WAMIN**

Dépenses prévisionnelles	Montant HT	Ressources prévisionnelles	Montant HT	Taux
Maîtrise d'oeuvre/Etudes préalables	138 390 €	Agence de l'eau (base subventionnable de 81 997 €)	57 398 €	41 %
		Fonds propres	80 992 €	59 %
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>138 390 €</b>	<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>138 390 €</b>	<b>100 %</b>

Suite à l'avis favorable du Bureau du 29 janvier 2025, le conseil communautaire décide à l'unanimité:

- D'autoriser le Président à engager toutes les démarches nécessaires au dépôt de ces demandes de subventions

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 10/02/2025 et publication ou notification du 10/02/2025